

Bulletin communal

N° 35

Présents : André BOCHET, Annie ANESA, Yves DURBET, François ANDRE, Michel FRUMILLON, Véronique VALET, Jean-Jacques BEROUD, Danielle BOCHET, Marie-Claude DARBEL, Jean DURIEUX, Sabine BAROU-MORRUGARES, Patrick ALLARD, Patrick DEIANA, René VOISIN.

Excusé : Olivier POLAUD

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du

25 novembre 2004

Ordre du jour

- 1 – Travaux du cimetière
- 2 – Droits de préemption
- 3 – Décisions modificatives
- 4 – Admission en non valeur
- 5 – Location appartement de l'école
- 6 – Avenants marché médiathèque
- 7 – Primes de fin d'année du personnel communal
- 8 – Heures de surveillance à l'école
- 9 – Demandes de subventions
- 10 – Transfert de compétence à la CCCM
- 11 – Questions et informations diverses

Etat Civil

Naissances

- Zoé MOLLARD

le 9 novembre 2004

- Hélène Sophie Laëtitia
DESPINASSE

le 9 novembre 2004

... .. DÉCISIONS

1 – TRAVAUX DU CIMETIERE

Yves Durbet présente plusieurs projets d'aménagement du cimetière. Après discussion le conseil municipal choisit l'emplacement du jardin du souvenir avec une flamme et opte pour un columbarium circulaire de 8 places en granit rose et noir.

2 – DROITS DE PREEMPTION

- ⇒ Parcelles bâties D 2059 - D 1505 chemin du Bial
- ⇒ Parcelles E 514p - E 515p à la Tour

Droits non exercés

Vote : unanimité

3 - DECISIONS MODIFICATIVES

Le conseil municipal approuve les deux décisions modificatives présentées par Danielle Bochet, adjointe aux finances, sur le budget communal et le budget de l'eau.

Vote : unanimité

4 – ADMISSION EN NON VALEUR

Danielle Bochet présente au conseil municipal un dossier transmis par la Trésorerie de Saint Jean de Maurienne relatif à une créance non recouvrée de l'année 2002. Il s'agit d'une facture d'eau d'un montant de 96.31 €.TTC.

Vote : unanimité

5 – LOCATION APPARTEMENT ECOLE

Depuis le départ de l'institutrice, le deuxième appartement situé au-dessus de l'école est vacant. Le conseil muni-

cipal décide de le louer dans les mêmes conditions que l'autre.

Vote : unanimité

6 - AVENANTS MARCHE MEDIATHEQUE

Les travaux de la médiathèque sont terminés. Yves Durbet présente deux avenants relatifs à des travaux supplémentaires :

- ⇒ lot n°6 : entreprise Rocchietti pour un montant de 4946.93 € TTC
- ⇒ lot n° 10 : entreprise Burrot pour un montant de 1388.26 € TTC

Le conseil municipal, après avoir délibéré, autorise le maire à signer ces deux avenants.

Vote : unanimité

7 - PRIMES DE FIN D'ANNEE DU PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil municipal décide le versement d'une prime de fin d'année au personnel pour un montant total à répartir de 9373 €. Elle correspond à l'équivalent d'un mois de salaire.

Vote : 13 « pour » - 1 « non participation au vote »

8 - HEURES DE SURVEILLANCE A L'ECOLE

Le maire expose au conseil municipal les heures de surveillance effectuées en dehors de leur service normal par les instituteurs de l'école pour le compte et à la demande de la collectivité.

Le conseil municipal accepte de rémunérer ces travaux supplémentaires suivant le barème en vigueur.

Vote : unanimité

9 – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Yves Durbet expose au conseil municipal des demandes de subventions :

- ⇒ JV Organisation tour de l'Arvan Villard : 50 € (vote : *unanimité*)
- ⇒ Association communale des fêtes : 1516 € (vote : 13 « pour » - 1 « non participation au vote »)
- ⇒ APEI : 380 € (vote : *unanimité*)
- ⇒ Nautic club mauriennais : 20 € par licencié (sous réserve de présentation du bilan) (Vote : *unanimité*)

10 – TRANSFERT DE CHARGES A LA C.C.C.M.

Yves Durbet présente le rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges qui a examiné les modalités financières de calcul et de répartition des charges de la halte-garderie et du relais assistantes maternelles de la ville de Saint Jean de Maurienne.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve ce rapport avec effet au 1er janvier 2004. L'estimation est de 57 800,00 € pour la halte garderie et de 12 200,00 € pour le relais assistantes maternelles.

Vote : *unanimité*

.. .. INFORMATIONS

Yves Durbet nous informe :

- ⇒ d'un courrier de messieurs Roger et Jacques Buttard relatif à la création d'un hangar agricole
- ⇒ qu'une aide de la Région, d'un montant de 237 300,00 € a été accordée pour la construction des digues
- ⇒ d'un courrier de la DDE concernant l'estimation des emprises à acquérir pour la réalisation des trottoirs à Parapet sur la RD 77

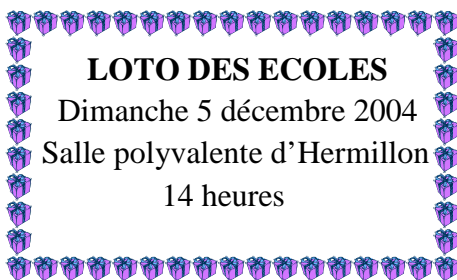
et propose la création d'une commission pour étudier le renouvellement du bail de la carrière Apprin.



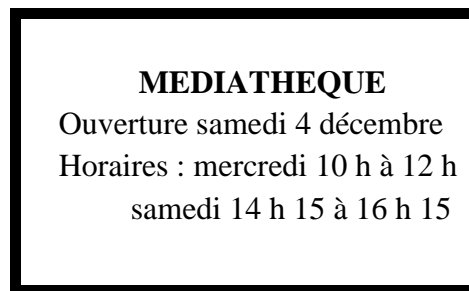
⇒ **Une réunion publique** aura lieu le 14/12/04 à 18 h en mairie afin de choisir les noms pour les rues du quartier de l'Echaillon et de la zone artisanale de Longefan. Toutes vos propositions sont les bienvenues.

⇒ **La commune va procéder au débroussaillage** entre Montandré et Champessuit. Le bois coupé sera laissé sur place à la disposition des propriétaires.

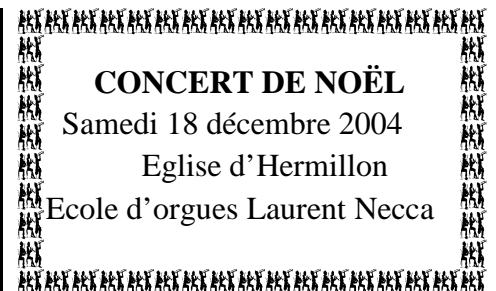
.. .. AGENDA



LOTO DES ECOLES
Dimanche 5 décembre 2004
Salle polyvalente d'Hermillon
14 heures



MEDIATHEQUE
Ouverture samedi 4 décembre
Horaires : mercredi 10 h à 12 h
samedi 14 h 15 à 16 h 15



CONCERT DE NOËL
Samedi 18 décembre 2004
Eglise d'Hermillon
Ecole d'orgues Laurent Necca



- TELETHON -

Vendredi 3 décembre : concours de belote à 20 h salle polyvalente

Samedi 4 décembre : rendez-vous à partir de 9 h place du four
11 h : lâcher de ballons

Fabrication du pain de pays cuit au four communal. Vente de gâteaux, bugnes, vin chaud.
Une urne pour le dépôt des dons est à disposition en mairie et sur les lieux des animations.

